

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2024

Notre énergie au service de vos énergies...

SOMMAIRE

Sommaire	Page 1
Mot du Président	Page 2
Qui sommes-nous ?	Page 3
Les instances syndicales	Page 5
Communication	Page 8
Focus sur l'actualité 2024	Page 10
SERVICE ENERGIE	
Concession électricité	Page 11
Concession gaz	Page 13
Travaux	Page 14
Transition énergétique	Page 17
Conseil en énergie	Page 19
Mobilité électrique	Page 20
S.I.G (Système d'information Géographique)	Page 23
SERVICE INFORMATIQUE	
Adhérents au service	Page 23
Maintenance informatique	Page 24
Actualités du service informatique	Page 25
Formations informatiques	Page 26
ADMINISTRATION	
Ressources humaines	Page 28
Compte de résultat 2024	Page 30



MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec plaisir que je viens vous présenter le compte rendu d'activité de Territoire d'Énergie 90 pour l'année 2024. Une année enfin un peu plus calme après les tempêtes déclenchées par la pandémie et la crise énergétique sans précédent que nous avons connu, mais l'on ne peut pas dire que cette mandature qui s'achève bientôt fut de tout repos pour les élus !

2024 fut une année particulière pour le syndicat qui fêtait ses trente ans d'existence. Le SIE (Syndicat Intercommunal d'Électricité) a en effet été créé en 1994 avec pour seule mission et compétence le contrôle de la concession électricité.

Au rythme des changements de nom et de statuts, SIAGEP puis aujourd'hui Territoire d'Énergie 90, le syndicat a étoffé ses missions : concession gaz, maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement, informatique, SIG, transition énergétique, infrastructures de recharges pour véhicules électriques...

Que de changements, que d'évolutions ! Que de satisfactions également pour les élus et les agents du syndicat qui s'efforcent chaque jour d'apporter leur pierre à l'édifice de cette belle institution reconnue qu'est devenue TDE 90.

Je vous souhaite bonne lecture, de ce compte rendu d'activité et je vous souhaite une bonne rentrée après cette période estivale qui s'achève !

Bien cordialement,

Michel Blanc



QUI SOMMES NOUS ?

Syndicat départemental agissant pour le compte des collectivités et constitué d'une équipe de 12 personnes, Territoire d'énergie 90 a été créé en 1994 et regroupe les 101 communes du Territoire de Belfort. Il est fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale (mutualisation des moyens) et participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers.

Territoire d'énergie 90 opère dans différents domaines en lien avec l'énergie :

- ▶ Contrôle de concession de la distribution publique d'électricité et de gaz,
- ▶ Maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux aériens, (éclairage public, électricité et Télécom),
- ▶ Transition énergétique et conseil en énergie,
- ▶ Mobilité électrique (bornes de recharge pour les véhicules électriques),
- ▶ Mutualisation d'achat d'énergies,

En parallèle, il possède un service informatique qui propose différentes prestations aux collectivités :

- ▶ Assistance et maintenance sur les logiciels métiers,
- ▶ Sauvegarde externalisée et sécurisée des données,
- ▶ Transfert de la compétence informatique (mise à disposition de matériel et logiciels),
- ▶ Dématérialisation des échanges et saisine par voie électronique,
- ▶ Protection des données,
- ▶ Formations bureautique et progiciels.

Il met également à disposition des collectivités

- ▶ Un Système d'Information Géographique.



LES INSTANCES



LES INSTANCES SYNDICALES

LE PRÉSIDENT

Michel BLANC, Maire de Lacollonge, préside le syndicat.

Ses attributions sont celles qui appartiennent à tout exécutif local. Il prépare et exécute les délibérations de l'organe délibérant, il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes du syndicat.

4 VICE-PRÉSIDENTS

Leur rôle est de seconder le Président dans ses missions tout au long du mandat :

- ▶ **Christian CODDET** (*Giromagny*) :
1^{er} Vice-Président, en charge du budget et de la transition énergétique,
- ▶ **Jean LOCATELLI** (*Grandvillars*) :
2^{ème} Vice-Président, en charge des travaux,
- ▶ **Sébastien VIVOT** (*Belfort*) :
3^{ème} Vice-Président, en charge des concessions gaz et électricité et des IRVE,
- ▶ **Caroline CHARTAUX** (*Cunelières*) :
4^{ème} Vice-Présidente, en charge de l'informatique et du SIG.

141 DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

TRAIT D'UNION AU CENTRE DES ACTIONS

Les délégués syndicaux représentent leur commune au sein du Comité Syndical. Être délégué au syndicat implique :

- d'être acteur des décisions prises sur des sujets stratégiques en matière d'énergie et d'aménagement,
- de participer activement à la vie et au développement économique de son territoire dans le respect de l'environnement,
- d'être force de propositions et s'engager dans l'élaboration des orientations.

17 MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL

Le Bureau est composé du Président, des Vice-Présidents et de 12 membres élus parmi les délégués du Comité Syndical.

Il délibère dans les limites des délégations fixées par le CGCT.



ZOOM 2024

REMPLACEMENT D'UN VICE-PRESIDENT ET DE 3 MEMBRES DU BUREAU

- ▶ Suite à la démission du 3^{ème} vice-président, monsieur Pierre-Jérôme COLLARD, c'est monsieur **Sébastien VIVOT**, 1^{er} adjoint de la ville de Belfort qui l'a remplacé dans ses fonctions après son élection lors du comité syndical du 30 janvier 2024.
- ▶ Au cours du mandat, trois membres du bureau nous ont quitté, pour raisons personnelles ou parce qu'ils avaient démissionnés du conseil municipal. Le nombre de membre minimal au Bureau est de 5, mais il a été décidé toutefois de procéder au remplacement des 3 membres démissionnaires lors du comité syndical du 30 janvier 2024. Ainsi messieurs **Patrick MIRA** de *Bavilliers*, **Eric MANGIN** de *Beaucourt* et Mme **Vanessa BAPST** de *Montbouton* ont intégré le Bureau syndical en début d'année 2024.

REMPLACEMENT D'UN DÉLÉGUÉ ÉLU AU CNAS

Suite à la démission de monsieur COLLARD, 3^{ème} vice président, mais également délégué élu au CNAS, c'est madame Caroline CHARTAUX, 4^{ème} vice présidente qui l'a remplacé dans cette fonction à l'issue d'un vote du comité syndical en juin 2024.

DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION AU PRÉSIDENT

Le Comité syndical du 30 janvier 2024 a autorisé le Président à recevoir délégation permanente d'une partie de ses attributions dans les limites fixées par l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cette autorisation avait pour but d'alléger les procédures principalement pour l'ouverture des fonds de concours dans le cadre des travaux d'enfouissement et l'attribution des subventions dans le cadre du fonds de transition énergétique.

2024

5 Bureaux

4 Comité

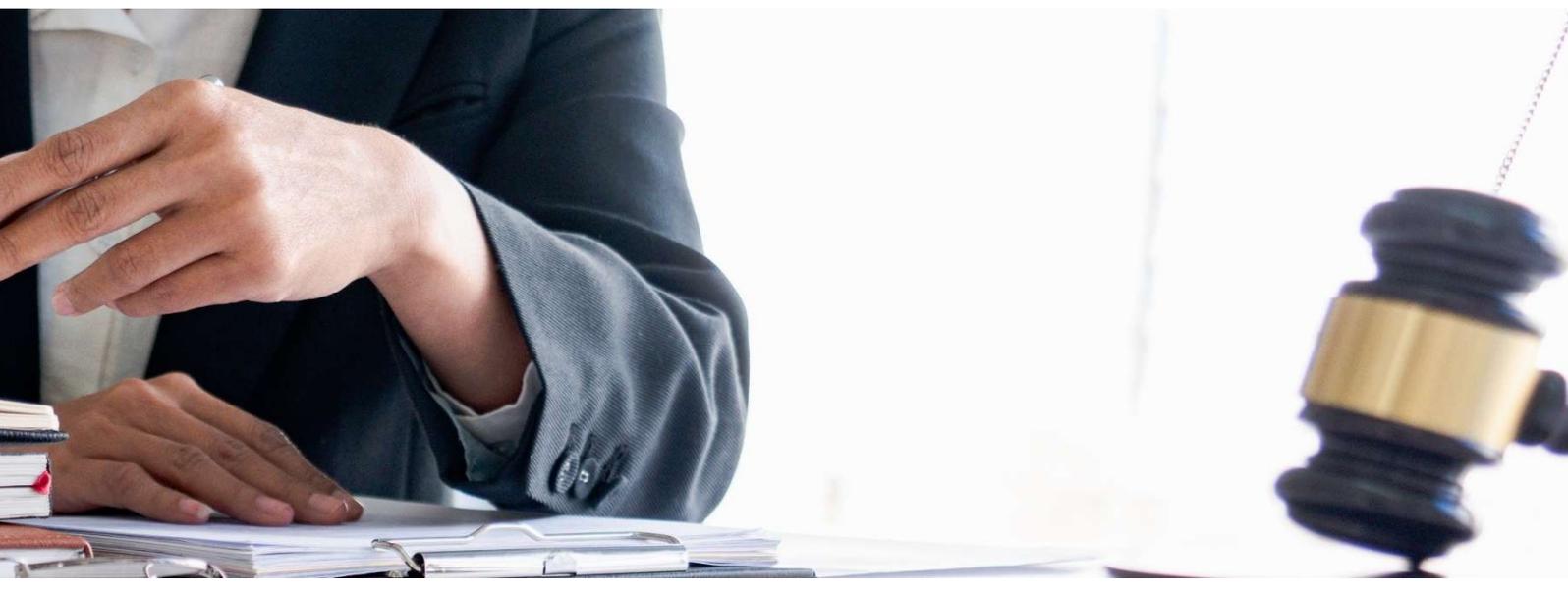
26 Délibérations 11 Décisions

i EN SAVOIR PLUS...

Consulter les compte-rendus des Bureaux et Comités sur notre site internet :
www.territoiredenergie90.fr/recueil-des-actes/

Les décisions du Président en 2024

25/03/2024	Fonds transition énergétique "validation des participations 2024 pour les communes" (<i>Auxelles-Bas, Boron, Lachapelle/Chaux, Lacollonge, Lepuix-Neuf, Phaffans</i>)
25/03/2024	Mise en place d'un groupement d'achat régional pour la fourniture, pose et maintenance, exploitation et supervision de bornes de charges électriques
16/04/2024	Ouverture d'un fonds de concours et convention de mandat avec la commune de Cunelières pour le chantier rue des Orgues et champs de la ville
10/07/2024	Fonds « transition énergétique » (<i>Buc, Fontaine, Fousseماغne, Sévenans, Thiancourt</i>)
12/07/2024	Ouverture d'un fonds de concours et convention de mandat avec la commune de Grandvillars pour le chantier rue Rusconi et Leclerc
16/09/2024	Ouverture d'un fonds de concours et convention de mandat avec la commune d'Andelnans pour le chantier lotissement de l'assise Tranche 1
26/09/2024	Fonds transition énergétique "validation des participations 2024 pour les communes" (<i>Bessoncourt, Brebotte, Cunelières, Eloie, Petit-Croix</i>)
07/10/2024	Fonds transition énergétique" validation des participations 2024 pour les communes" (<i>Faverois</i>)
12/11/2024	Fonds transition énergétique" validation des participations 2024 pour les communes" (<i>Vétrigne</i>)
05/12/2024	Fonds transition énergétique" validation des participations 2024 pour les communes" (<i>Florimont</i>)
17/12/2024	Fonds transition énergétique" validation des participations 2024 pour les communes" (<i>Anjoutey</i>)





COMMUNICATION

COMMUNICATION

SITE INTERNET

www.territoiredenergie90.fr

Le bon réflexe lorsque l'on cherche des informations.

Outre les informations d'ordre général sur le syndicat, comme son organisation et ses instances, le site internet de Territoire d'Énergie 90 présente ses différentes missions et met en ligne divers documents vous permettant d'effectuer vos démarches auprès de nos services.

Que vous souhaitiez vous inscrire à une formation informatique, que vous souhaitiez utiliser votre fonds transition énergétique ou que vous vouliez prendre connaissance du dernier compte-rendu d'activité d'ENEDIS, il suffit de se connecter à notre site internet.

Des supports dématérialisés

Parce que c'est pratique, écologique, et plus économique, la production de documents dématérialisés est privilégiée.

Différents supports écrits sont consultables et téléchargeables sur le site internet (rubrique « *les publications* ») afin d'informer le grand public et faciliter les démarches de ses adhérents (élus et agents) : lettres d'information, plaquettes, dépliants, cartes, guides, rapports annuels d'activité mais aussi compte-rendus des instances

syndicales, RODP, conventions, délibérations...



RÉUNIONS D'INFORMATION

Tout au long de l'année, des réunions thématiques et techniques sont organisées au syndicat, avec les prestataires et les partenaires mais aussi avec les autres syndicats d'énergie de Bourgogne-Franche-Comté afin de partager leurs expériences, travailler sur des dossiers communs et définir les orientations régionales.

TDE 90 rencontre régulièrement ses homologues régionaux dans le cadre de l'Alliance des syndicats d'Énergie de Bourgogne Franche Comté permettant un partage d'information et une mise en commun de moyens.

Territoire d'Énergie 90

Notre énergie pour vos énergies...

Accueil Présentation Missions Informations/Communication

LES PUBLICATIONS

L'information

Les plaquettes de présentation, vos documents

ACTEE **effilogis**

Prestation audits énergétiques de bâtiment : un outil d'aide à la décision

- Déclencher sans les demandes d'avis financiers de l'État, l'État, l'État
- Appuyer les actions de soutien à la décision
- Faire passer votre offre par Territoire d'Énergie 90

FAIRE UNE DEMANDE D'AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Apprenez à connaître le territoire Bourgogne-Franche-Comté

CEE

Les Certificats d'Économie d'Énergie « CEE » bâtiments

Le décret n° 1041 du 10 septembre 2022 (D 1041) a introduit dans le cadre de la lutte contre le changement climatique (article de l'1) un dispositif de soutien des travaux de rénovation des bâtiments de logement à la puissance communale. Le territoire d'Énergie 90, en tant qu'organisme de soutien, peut collecter les CEE relatifs aux travaux de rénovation d'énergie effectués sur les bâtiments de logement communale.

Territoire d'Énergie 90, en tant qu'organisme de soutien, peut collecter les CEE relatifs aux travaux de rénovation d'énergie effectués sur les bâtiments de logement communale.

Depuis de nombreuses années, TDE 90 valorise les CEE des communes dans le cadre de leur travaux sur



L'ACTUALITÉ 2024



FOCUS 2024

39^{ÈME} CONGRÈS NATIONAL DE LA FNCCR

Tous les deux ans, notre fédération la FNCCR, qui fêtait en 2024 ses 90 ans, organise un congrès national qui est devenu au fil des années le rendez-vous incontournable des acteurs publics de l'énergie, de l'eau et du numérique. En 2024, pour la première fois, la 39^{ème} édition s'est déroulée en terre Franc-Comtoise, à Besançon/Micropolis du 26 au 28 juin 2024.



Le fil rouge de cette année 2024 était « Territorialisation de la transition écologique, un défi pour redessiner la France ».

3 000 congressistes, 120 exposants, 3 jours de débats avec 56 conférences et tables rondes et une soirée à la saline royale d'Arc-et-Senans pour 1 200 invités tels sont quelques chiffres que l'on peut retenir de cet événement.

Les 8 syndicats d'énergie de Bourgogne-Franche-Comté (dont Territoire d'énergie 90) étaient bien évidemment présents à ce congrès et partageaient un stand commun mais également notamment avec Grand Besançon Métropole, la ville de Besançon et Doubs haut débit.

12^{ÈME} CARREFOUR DES COLLECTIVITÉS LOCALES

C'est sous le thème de « la pluralité des mobilités » que s'est déroulé le Carrefour des Collectivités Locales qui a eu lieu les 10 et 11 octobre 2024 au centre des congrès Micropolis à Besançon.



Lors de ce salon, TDE 90 partageait un stand commun avec les 3 autres syndicats d'énergie Franc-Comtois (SIED 70, SYDED 25, SIDECD 39).

Ce salon, gratuit mais sous inscription préalable, représente l'occasion de faire un partage d'expérience et de rencontrer les élus dans un moment de convivialité.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ BERGER-LEVRAULT

Pour sa 32^{ème} édition, c'est dans l'Aveyron que l'Université d'été de Berger-Levrault, s'est déroulée du 23 au 27 septembre 2024.

Plus de 80 techniciens, venus de toute la France et représentant divers Opérateurs de Services Numériques étaient présents pour cette rencontre annuelle. Comme chaque année, deux agents de TDE 90 participaient à ce séminaire, avec au programme : ateliers pratiques et découverte de WeMagnus, nouvelle solution logicielle.

VISITE TECHNIQUE

En septembre 2024, à l'invitation d'ENEDIS, élus et agents du syndicat ont été accueillis au sein de l'une des 28 Agences de Conduite Régionales (ACR) à Saint-Dié-des-Vosges.

Ces agences contrôlent en continu l'état du réseau électrique HTA de 20 000 volt, permettant ainsi de réalimenter en quelques minutes les clients en cas d'incidents.

Elles adaptent également les réseaux aux besoins en gérant les flux, notamment ceux générés par la transition écologique.

TAXE COMMUNALE SUR L'ÉLECTRICITÉ

En 2024, le montant de la taxe communale sur l'électricité perçue par le syndicat s'élève à un montant de **1 163 319 €**. Le reversement aux communes sur le montant perçu en 2023 était de **394 555 €**.

LANCEMENT D'UN NOUVEAU MARCHÉ POUR LES IRVE

Le marché de maintenance pour les bornes de recharge pour véhicules électriques expirait fin 2024. Un nouveau marché a été lancé conjointement avec 6 autres syndicats d'énergie de la région BFC courant 2024 sous la forme d'un marché global de performance, pour la fourniture, l'installation, la maintenance, l'exploitation et la supervision du réseau de bornes régional. C'est le SDEY, syndicat d'énergie de l'Yonne qui est le coordonnateur du groupement d'achat ainsi constitué. C'est la société ALCYON dans le cadre d'un groupement qui a été attributaire du marché en tant que mandataire. Le marché est prévu pour une durée de 3 ans.

VALORISATION DU SUBVENTIONNEMENT DES « FILS NUS »

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux, il a été décidé en 2024 de subventionner l'enfouissement de **la part de fil nus** du réseau électrique à hauteur de **80 %** au lieu de 55 %.



VALORISATION DES CERTIFICAT D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

Dispositif public au service de la transition énergétique et de la croissance verte, les CEE sont délivrées aux collectivités lorsqu'elles ont effectué des travaux sur leur patrimoine conformes aux exigences d'optimisation énergétique.

Après la collecte des CEE sur les travaux d'éclairage public pour ses communes adhérentes à la prestation, TDE 90 a élargi son assistance aux **bâtiments communaux** en 2024. Le syndicat, après avoir valorisé les opérations des communes et perçu les recettes induites de la vente des CEE procède au reversement d'une part à la commune comme suit :

- **Commune adhérente** au service « transition énergétique » : **reversement de 75 %**
- **Commune non adhérente** au service : **reversement de 65 %**

AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Mis en place en 2023, la prestation « *audits énergétiques* » a réellement décollé en 2024 avec 15 communes qui nous ont sollicités pour 20 bâtiments. Avec un reste à charge pour la commune variant de 10 à 30 %, cette prestation est intéressante.

A photograph of a male worker in a red hard hat and an orange safety vest with reflective stripes. He is holding a black tablet computer and looking at it. In the background, there is a large metal lattice tower for power lines under a clear blue sky. The text 'SERVICE ÉNERGIE' is overlaid in white on a semi-transparent grey rectangular background.

SERVICE ÉNERGIE

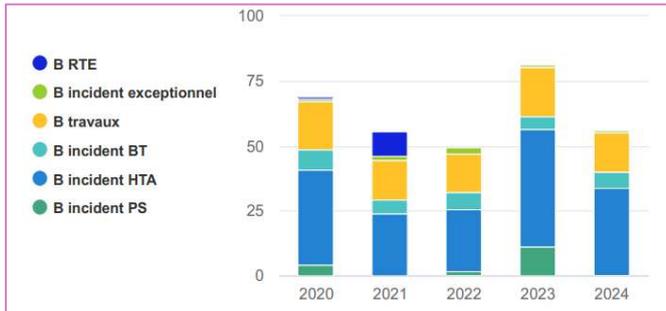


CONCESSION ÉLECTRICITÉ

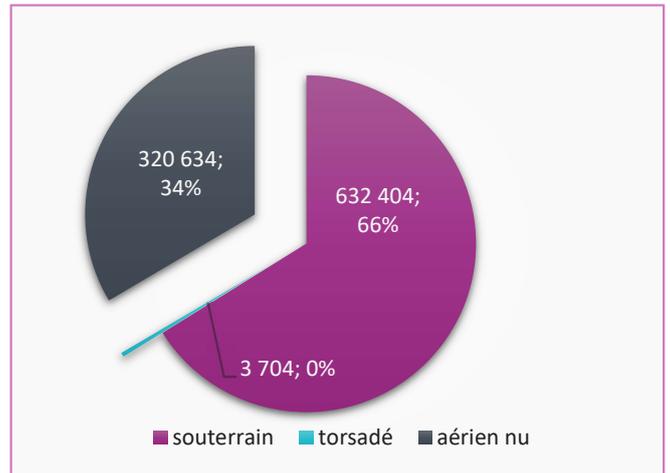
Depuis 2014, Territoire d'énergie 90 est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité (AODE) pour le compte de l'ensemble des communes du Territoire de Belfort (101 au total) qui lui a délégué l'organisation du service public d'électricité. C'est la compétence historique du syndicat.

ZOOM SUR LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ DU TERRITOIRE DE BELFORT

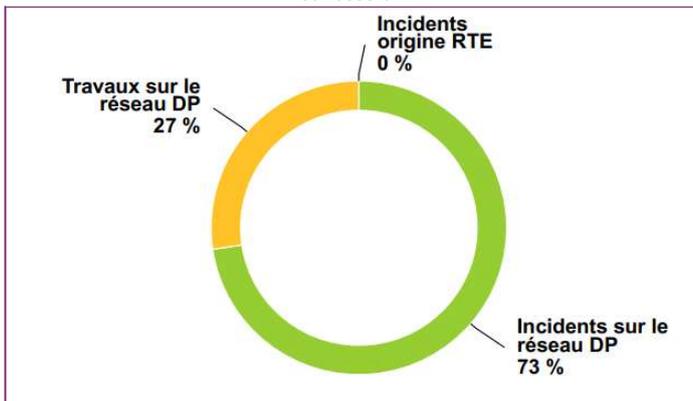
Répartition de la durée des coupures par origine (hors incidents exceptionnels)



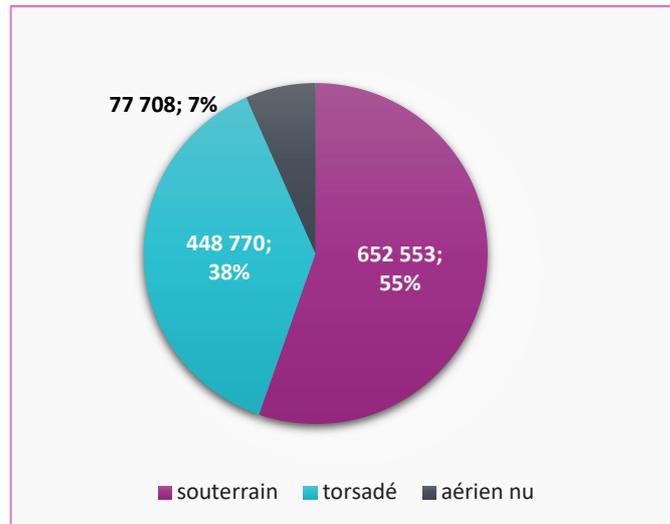
Répartition du réseau HTA (en m)



Évolution du critère B au cours des cinq dernières années sur la concession



Répartition du réseau BT (en m)



Moyenne nationale : 82.8 mn

Moyenne concession : 56.2 mn



Critère B permet de mesurer la qualité du réseau électrique BT en fonction de la durée annuelle moyenne de coupure par installation de consommation raccordée.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS EN 2024

81 150	Compteurs (+ 0,74 %)	49 %	Consommateurs au tarif réglementé de vente
1 148	Postes de transformation HTA-BT (+7)	100 %	Production d'électricité alternative en photovoltaïque
15 320	k€ d'investissement ENEDIS sur la concession	81 115	Clients (+0,7 %)
632 247	MWh d'acheminé (- 2,1 %)	3 616	Chèques énergie

REDEVANCES PERCUES

R1 : 292 528 € HT
(+1 797 €/2023)

R2 : 719 975 € HT
(+ 21 275€/2023)

Article 8 : 180 000 € HT
(- 20 000 €/2023)

DES ACCORDS INTERVENUS EN 2024

Le 20 novembre 2024, la FNCCR, France Urbaine, EDF et ENEDIS ont signé un **avenant à l'accord cadre national du 21 décembre 2017 du nouveau modèle de cahier des charges**. Cet avenant permet de mettre en œuvre une nouvelle rédaction de la clause indemnitaire de fin de contrat issue du protocole de Besançon.

A cette même date, les mêmes parties ont

également signées un avenant à l'accord cadre national du 28 juin 2019 relatif aux investissements éligibles au terme I de la part R2 de la redevance de concession avec notamment la possibilité de reporter les dépenses éligibles excédant le plafond annuel du terme I sur l'année suivante.

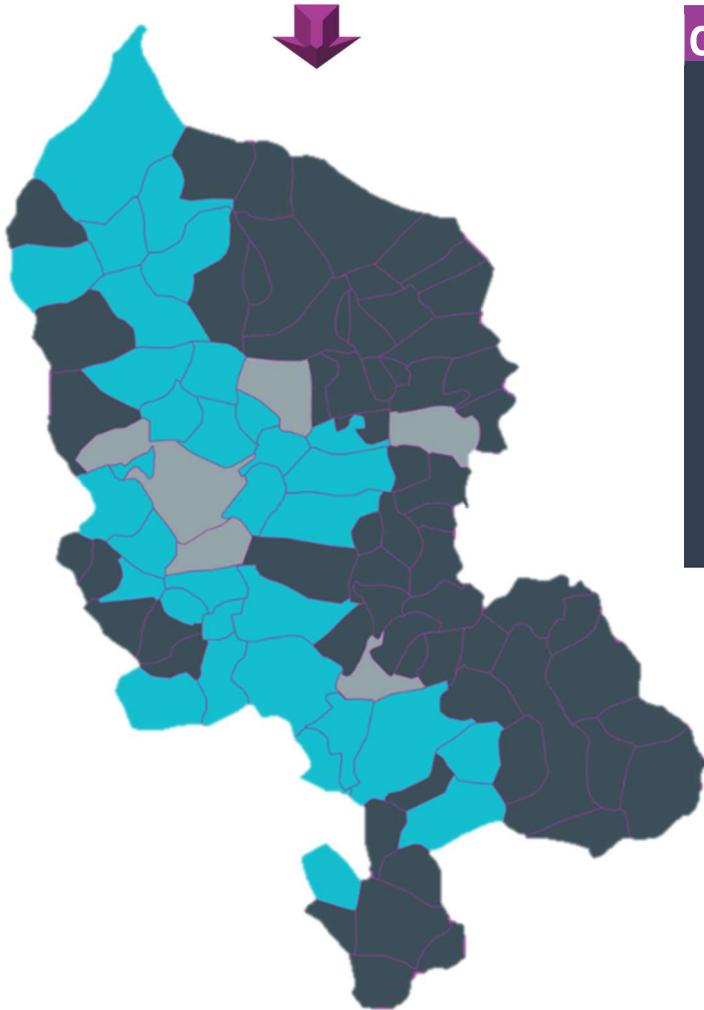
CONFÉRENCE NOME

Prévue annuellement par la Loi n° 2010-1488 du 07/12/2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité, dite « loi NOME », la conférence NOME a eu lieu le **14 octobre 2024** en Préfecture en présence, outre les représentants de la Préfecture et de TDE 90, de l'AMF 90, d'ENEDIS. L'occasion pour TDE 90 et ENEDIS de présenter conjointement le bilan des investissements réalisés et engagés pour l'entretien et le développement du réseau électrique. Les chiffres présentés lors de cette réunion concernaient principalement l'exercice 2023.



CONCESSION GAZ

- ▶ 33 communes composent la concession dont 4 en Délégation de Service Public ■
- ▶ 6 communes gazières ne sont pas adhérentes ■
- ▶ 62 communes sont non gazières ■



À NOTER.

2 sites d'injection de BioGNV sur le Territoire de Belfort avec 29 GWh d'injectés

CHIFFRES CLÉS EN 2024

56	1 ^{ère} mise en service client
14 499	Clients du réseau
780	k€ d'investissement sur la concession
209	Incidents
310	GWh de gaz acheminées

REDEVANCES

R1 : 58 251 € HT
(+ 802 €/2023)

VALEUR COMPTABLE

23 116 k€

Valeur nette du patrimoine
(Correspond à la valeur brute diminuée des amortissements industriels pratiqués selon le mode linéaire sur la durée d'utilité des ouvrages)

tr

Consulter les compte-rendus d'activité des concessionnaires électricité et gaz sur notre site internet :

<https://www.territoiredenergie90.fr/activite-concessionnaire>



TRAVAUX

Territoire d'énergie 90, effectuée sous sa maîtrise d'ouvrage et à la demande des communes, des travaux d'enfouissement des réseaux aériens existants : électricité, éclairage public et télécommunication. L'objectif principal est d'ordre environnemental, puisqu'il s'agit d'amélioration esthétique et de sécurisation.

BAISSE D'ENEDIS DE L'ARTICLE 8



L'enveloppe « article 8 » d'ENEDIS est passée de 200 000 € à 180 000 € en 2024. Une baisse compensée par les fonds propres du syndicat qui nous ont permis de répondre sans restriction aux demandes de chantiers des communes.

La menace d'une nouvelle baisse de 20 000 € n'est toutefois pas faite pour rassurer le syndicat qui estime les objectifs d'enfouissement de 30 % de fils nus, fixés par le concessionnaire, inatteignables.

À NOTER.

Le taux d'enfouissement de fils nus était de 25 % fin 2024

HAUSSE DE LA SUBVENTION POUR L'ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE « FILS NUS »



Après une 1^{ère} baisse de 20 000 € de l'article 8 en 2024 et face à la menace d'une nouvelle baisse, qui ferait passer l'enveloppe initiale article 8 de 200 000 € à 160 000 €, le syndicat, afin de montrer sa bonne volonté face aux objectifs d'enfouissement de 30 % de fils nus pour la période 2022/2025, a décidé de subventionner l'enfouissement des portions de fils nus à hauteur de 80 % au lieu des 55 % pratiqués jusqu'à maintenant.

13 CHANTIERS

(1) Lancement études pour chantiers 2025

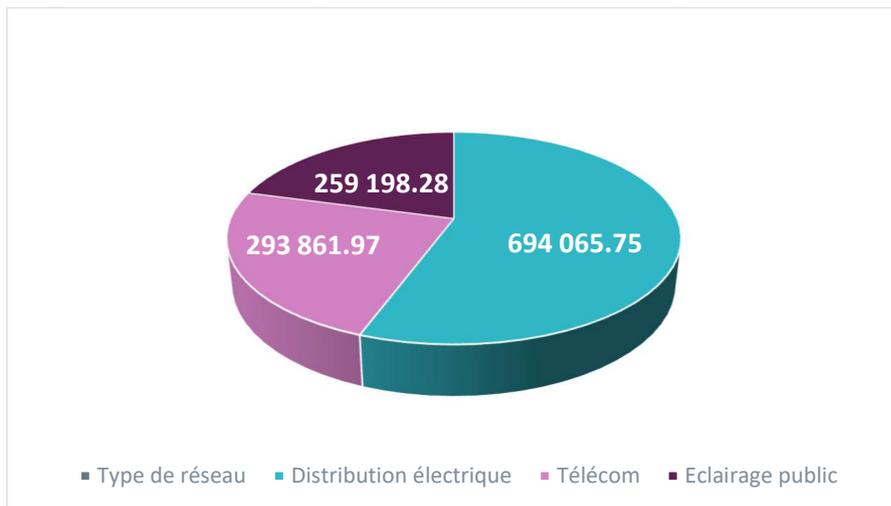
(2) suite chantiers 2023

(3) Programme 2024

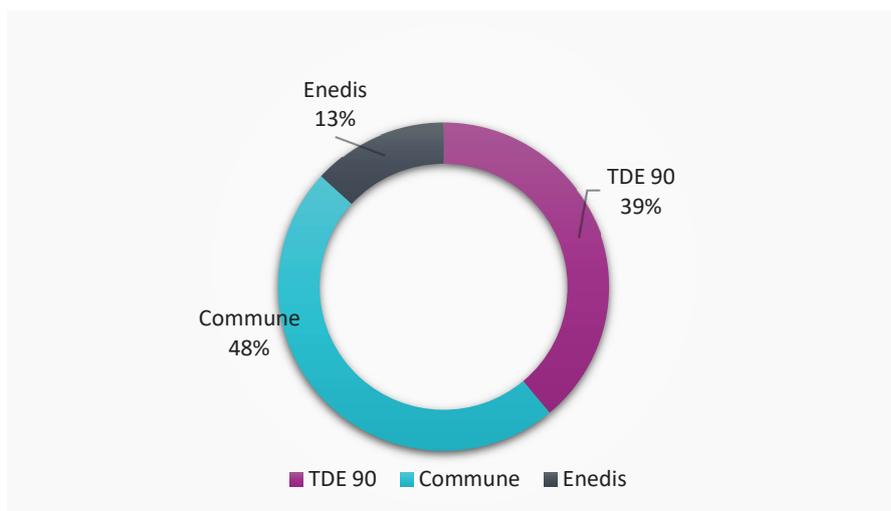
ANDELNANS	▪ Rue de l'assise (3)	ETUEFFONT	▪ Rue des bois sarclés (1)
BEUCOURT	▪ Rue de la prairie	GIROMAGNY	▪ Faubourg de Belfort T2 (3)
BELFORT	▪ Rue de la Méchelle (2)	GRANDVILLARS	▪ Rues Leclerc et Rusconi
BERMONT	▪ Rue des cabris (3)	JONCHEREY	▪ Place Charbonnier (2)
BOTANS	▪ Rue de Froideval (2)	NOVILLARD	▪ Grande rue (1)
CUNELIERES	▪ Rue des orgues (3)	ROUGEGOUTTE	▪ Rue du commerce (1)
ELOIE	▪ Rue de Valdoie T3 (2)		



Répartition des dépenses travaux 2024 par réseau



Répartition du financement des travaux



RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION

Les gaines posées par le syndicat lors de travaux d'enfouissement sont référencées dans notre SIG et louées aux opérateurs de télécommunication Orange et SFR Numericable.

OPERATEURS	Nbre communes	MI fourreaux	Redevance annuelle
ORANGE	39	44 632	15 114 €
SFR/NUMERICABLE	3	1 301	1 049 €

1 203 926 € HT

de factures pour les travaux réglés par TDE 90

528 747 €

Subventions pour les communes sur fonds propre

180 000 €

Subvention d'ENEDIS au titre de l'article 8

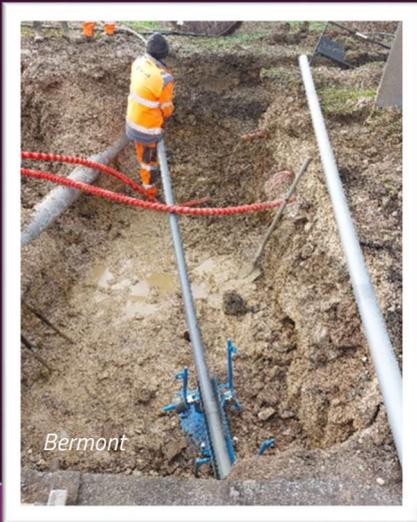
50 497 €

Frais de maîtrise d'ouvrage perçus par TDE 90

16 142 €

Location fourreaux aux opérateurs de télécom

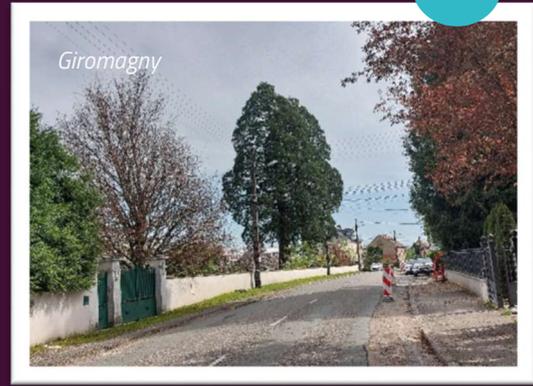
CHANTIERS : RETOUR EN IMAGE



Bermont



Cunelières



Giromagny



Botans



Joncherey



Eloie



AVANT



APRES

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

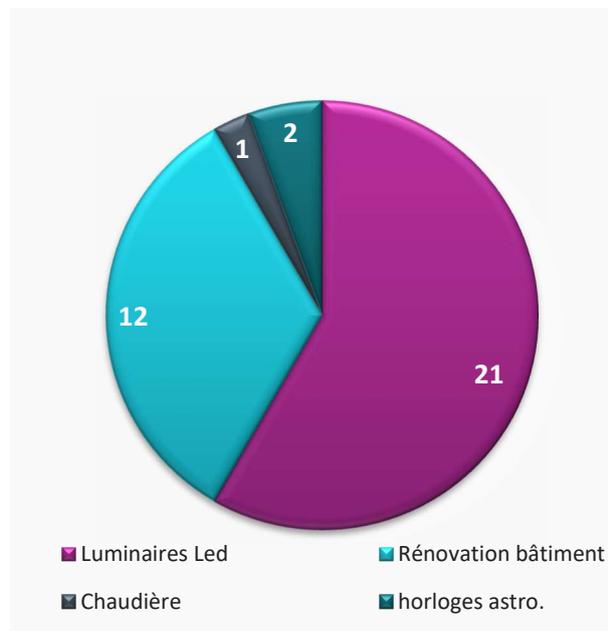
FONDS TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Créé en 2021, le fonds transition énergétique a été mis en place au profit des communes de moins de 2000 habitants afin de soutenir financièrement leurs projets d'investissement en faveur de la maîtrise d'énergie et du développement des énergies renouvelables.

Une enveloppe a été attribuée en 2021 à chaque commune bénéficiaire, à utiliser avant fin 2026. Le montant total initial de l'enveloppe pour les 6 années s'élève à **1 859 148 €**.

36 € /hab.
X 6 ans

En 2024, **25 communes** ont bénéficié du fonds transition énergétique pour **36 dossiers**. La majorité des dossiers concernent le renouvellement de luminaires avec un passage en LED.



► **418 201 €** de versés en 2024 au titre du fonds transition énergétique.

► **35 communes** sur les 89 avaient entièrement utilisé leur enveloppe fin 2024

► **1 093 108 €** de versés sur l'enveloppe initiale

► **19 communes** n'ont pas du tout utilisé leur enveloppe pour un montant total disponible de **281 412 €**

► **1 commune** est passée dans la strate de – 2000 hab. en 2024 et a intégré le dispositif.

ARRÊT DU DISPOSITIF :
FIN 2026

Pensez à présenter vos dossiers avant l'échéance

CONSEIL EN ÉNERGIE

Depuis 2020, Territoire d'énergie 90 met à disposition des communes de moins de 10 000 habitants du Territoire de Belfort un Conseiller en Énergie Partagé (CEP), devenu en 2024 « économiste de flux ».

Le technicien cible les actions les plus efficaces et les plus rentables à mettre en œuvre pour les communes adhérentes afin de diminuer la consommation d'énergie des bâtiments communaux et de l'éclairage public, tout en améliorant le niveau de confort des usagers.

SERVICE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le « service transition énergétique » est un service nécessitant l'adhésion des communes et est soumis à cotisation. Le montant de la cotisation est de 0,70 €/habitant pour les communes de moins de 2 000 habitants et de 1 € pour les plus de 2 000 habitants.

23 communes adhéraient en 2024 (une seule de + 2 000 hab.). L'adhésion permet par ailleurs de bénéficier d'un coût réduit sur la réalisation d'audits énergétiques.

Une mission en 5 étapes :

AUDITS ÉNERGÉTIQUES



Etat des lieux du patrimoine communal (bâtiments et éclairage public), analyse des consommations et dépenses de 3 dernières années. Réalisation d'un bilan énergétique et identification des économies possibles. Préconisations à court, moyen et long terme de travaux potentiels. Accompagnement (audits, demande de subventions, déclaration Eco Energie Tertiaire...).

Plus poussé que le bilan énergétique, l'audit énergétique est proposé aux communes depuis juin 2023 dans le cadre d'un accord cadre à marchés subséquents passé par le syndicat. Cinq candidats avaient été retenus au départ, ils ne sont plus aujourd'hui que 4, la société SOCOTEC qui ne respectait pas le cahier des charges a été écartée en 2024.

Quel coût pour la commune ?

Grâce à un subventionnement de la Région de 70 %, TDE 90 demande des frais de gestion et le paiement d'un reste à charge variant de 10 à 30 % :

	Frais fixes du syndicat*	Reste à charge du /des audits
Commune adhérente ≤ 2000 habitants	300 €	10%
Commune adhérente > 2000 habitants	350 €	20%
Commune non adhérente	400 €	30%

* Frais dus même si l'audit énergétique n'est pas réalisé.

CHIFFRES CLÉS EN 2024

15	Communes ont bénéficié d'audits énergétiques
20	Bâtiments concernés
15	Marchés subséquents de lancés
61 252 €	Factures TTC réglées par TDE 90 pour les audits
4 700 €	Frais de gestion perçus pas TDE 90
11 500 €	Participations demandés aux communes

Votre nouvel interlocuteur depuis juin 2025



Interlocuteur **effilogis**

Valentin BOILLON

Economiste de flux
vboillon@territoiredenergie90.fr
Tél. 03.39.03.43.29



GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIES

Depuis 2017, les 8 syndicats d'énergie de Bourgogne-Franche-Comté se sont associés pour créer un groupement d'achat afin d'acheter l'électricité et le gaz naturel en masse, à des prix très compétitifs. Ce groupement est coordonné par le SIEEEN (syndicat de la Nièvre) qui a acquis et offre ainsi aux autres adhérents, une véritable et précieuse expertise dans l'achat d'énergies.



Après la tempête qui a régné sur les marchés de l'énergie, 2024 a vu une accalmie bienvenue et le retour d'un niveau de prix plus raisonnable se rapprochant des tarifs réglementés pour l'électricité et des prix d'avant crise pour le gaz.

LES MARCHÉS D'ÉLECTRICITÉ EN 2024

PERIODE	2023-2025	
FOURNISSEUR	 EDF	 EDF
N° DE MARCHE	2022-SIEEEN NMS 12	2022-SIEEEN NMS 13
PUISSANCE	>36kVA	≤36kVA
SEGMENT	C2, C3, C4	C5

Renouvellement du marché « électricité »

En 2024, le groupement d'achat régional, toujours sous l'égide du syndicat de la Nièvre, a lancé le marché groupé d'électricité pour 2026-2028 non pas sans avoir au préalable procédé au renouvellement des adhésions par chaque syndicat. Tâche toujours très chronophage pour les services de TDE 90.

Des retards dans la facturation

La mise en place du bouclier tarifaire et du système d'amortisseur décidés par le gouvernement ont fait qu' EDF, unique fournisseur, a en 2024 accusé de nombreux retards dans le cadre de sa facturation, au grand damne des adhérents qui ont été invités à lui appliquer des pénalités.

120 adhérents en 2024

À NOTER.

- Attributaires du marché pour 2026-2028 :
- ▶ ENGIE (tarifs C2 à C5)
 - ▶ OCOTOPUS Energy (éclairage public)

LES MARCHÉS DE GAZ EN 2024

PERIODE	2022-2024	
FOURNISSEUR	 GAZ DE BORDEAUX DEPUIS 1875	 GAZ DE BORDEAUX DEPUIS 1875
N° DE MARCHE	2021-SIEEENMS 36	2021-SIEEENMS37
RELEVÉ	Semestrielle	Mensuelle
NOMBRE DE CARACTERES DU PDL	14	8

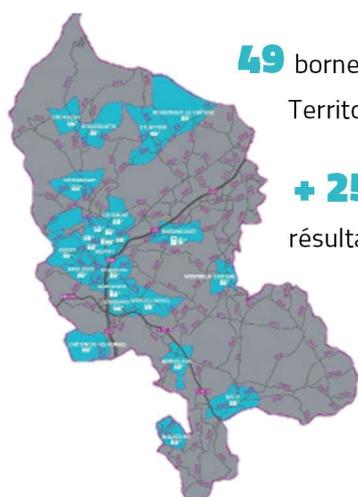
36 adhérents en 2024

À NOTER.

GAZ DE BORDEAUX continuera d'être le fournisseur du marché pour 2025-2027

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Depuis 2018, Territoire d'Énergie 90 est devenu un acteur incontournable de l'électro mobilité, développant un réseau public de bornes de recharge, endossant la compétence « IRVE » à la place des communes qui le souhaitent et en adoptant un SDIRVE.



49 bornes de recharge ont été déployées dans le département du Territoire de Belfort par TDE 90.

+ 25,14 % de charges par rapport à 2023, mais des résultats très disparates en fonction des communes.

45 bornes accélérées de 3,7 à 22kW
3 bornes rapides de 22 à 50kW
1 borne ultra rapide de 50 à 100kW

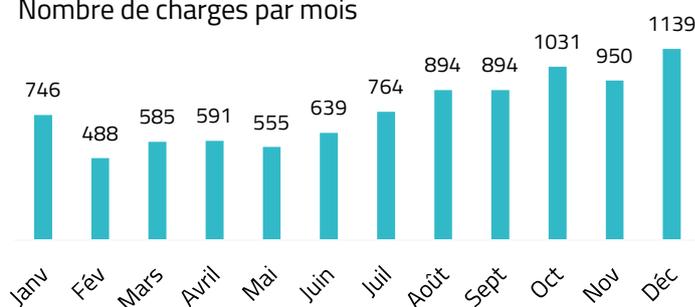
4 types de prises :

Domestique T2 ComboCCS CHAdeMo

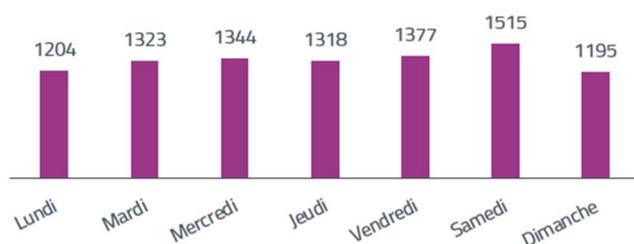


NOMBRE DE CHARGES	CONSOMMATION ANNUELLE	CONSOMMATION MOYENNE	DUREE MOYENNE D'UNE CHARGE
11 607	199854	17 kWh	3 h

Nombre de charges par mois



Répartition des charges sur la semaine

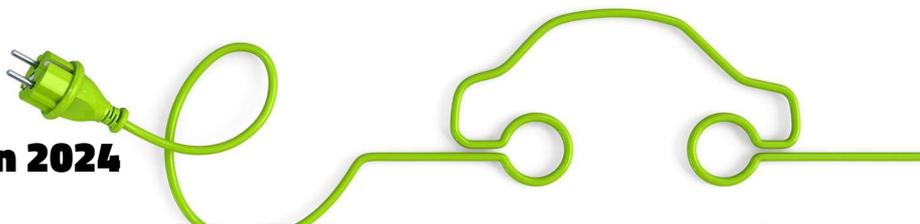


DÉPLOIEMENTS À VENIR

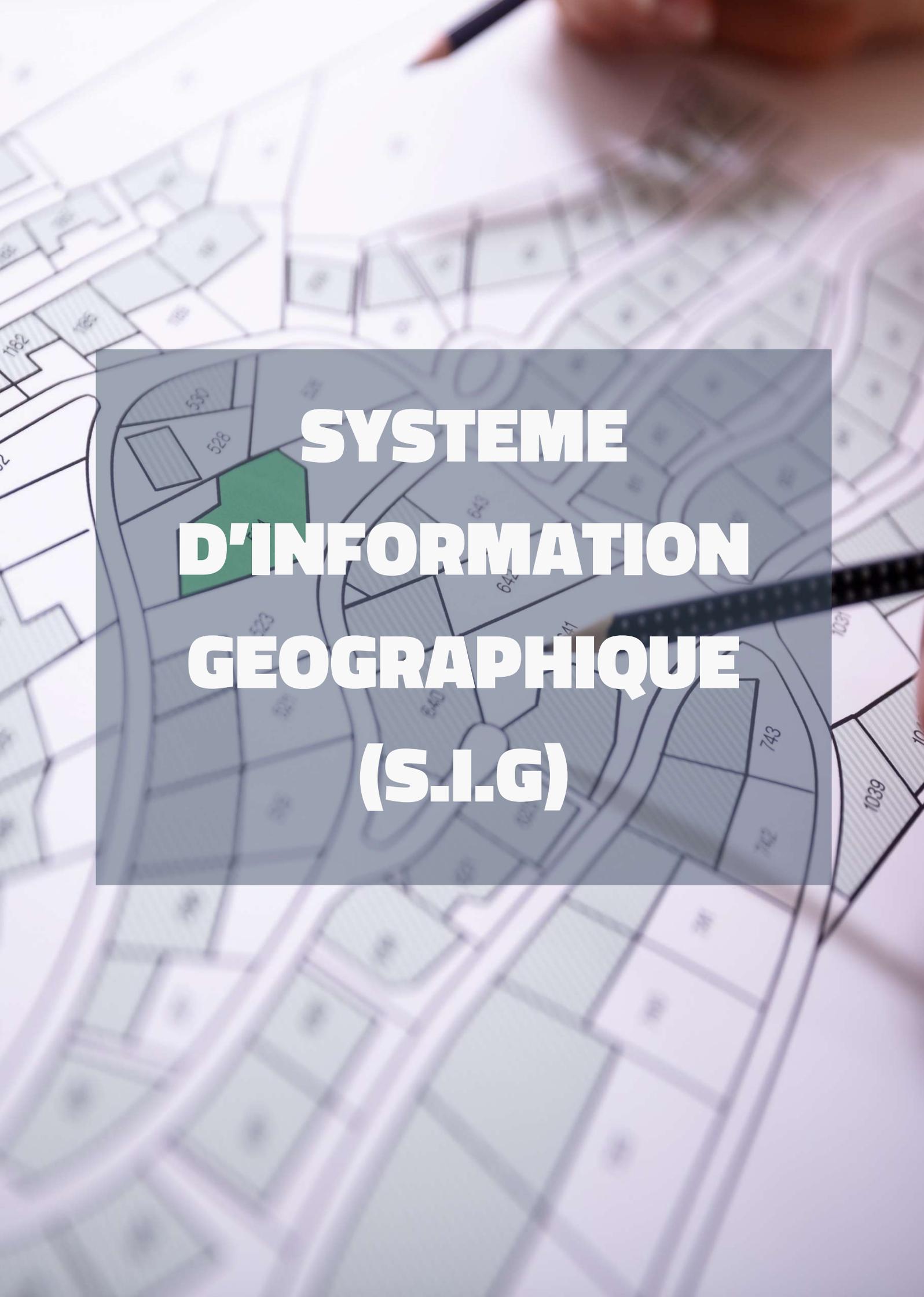
Le planning prévisionnel de déploiement de bornes de recharges pour 2025 s'établit comme suit :

- Valdoie : une borne
- Belfort : 4 bornes sur 3 sites

Utilisation des bornes de recharge par commune en 2024



Site	Nombre de charges	Consommation (kWh)	Evolution nbre de charges/2023	Evolution en %	% commune /nbre de charges totales
Andelnans – Leroy Merlin	290	2784	60	26.09	2.50
Andelnans – Leroy Merlin (rapide)	701	11 470	-256	-26.75	6.04
Bavilliers - Super U	123	1 709	-245	-66.58	1.06
Beaucourt - Super U	70	1145	-62	-46.97	0.60
Belfort - General Electric	834	11998	234	39.00	7.19
Belfort - Morimont (Atria)	1251	18905	-18	-1.42	10.78
Belfort - Pempidou	588	8095	215	57.64	5.07
Belfort - Résistance	663	9752	89	15.51	5.71
Belfort - Révolution	1190	16999	774	186.06	10.25
Belfort - Révolution (rapide)	1533	46209	1063	226.17	13.21
Belfort - Roseraie	895	13430	266	42.29	7.71
Bessoncourt - ZAC des Portes de Belfort (rapide)	285	5832	58	25.55	2.46
Bessoncourt - ZAC des Portes de Belfort (ultra-rapide)	419	9517	55	15.11	3.61
Châtenois - Complexe sportif	111	1078	-9	-7.50	0.96
Danjoutin - Ibis	236	3985	-53	-18.34	2.03
Delle - Rue du Château	227	3982	47	26.11	1.96
Essert - Super U	518	8698	77	17.46	4.46
Etueffont - Piscine	221	2177	-13	-5.56	1.90
Giromagny - De Gaulle	188	3391	29	18.24	1.62
Meroux - Jonxion	323	4482	-47	-12.70	2.78
Montreux Château - Gare SNCF	61	1230	-94	-60.65	0.53
Morvillars - Gare SNCF	37	720	7	23.33	0.32
Offemont - Poste	465	6630	268	136.04	4.01
Rougegoutte - SMRC Automotiv	21	352	-15	-41.67	0.18
Rougemont le Château - Ancienne Gare	170	3047	-52	-23.42	1.46
Sermamagny - Malsaucy	117	1281	-23	-16.43	1.01
Sevenans - UTBM	70	955	-23	-24.73	0.60
	11607	199853	2332	25.14	100.00

A hand-drawn map with a green highlighted area and a pencil pointing to it. The map shows various land parcels with numbers like 500, 528, 640, 743, and 1039. A semi-transparent grey box is overlaid on the map, containing the title text.

SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (S.I.G)

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le service SIG du syndicat a été particulièrement sollicité au cours de cette année 2024.

Après avoir beaucoup communiqué ces dernières années sur la loi anti-endommagement des réseaux de 2012, le service SIG a reçu nombre de demandes de collectivités souhaitant connaître leur patrimoine pour pouvoir répondre à leurs obligations légales.

En effet, une des obligations de la réglementation avant tout commencement de travaux est de disposer d'une cartographie précise de la localisation des réseaux. Plusieurs collectivités ont missionné le service SIG de TDE90 soit pour le géoréférencement du réseau souterrain et aérien d'éclairage public ou pour l'amélioration de la cartographie des réseaux humides des eaux usées et de l'eau potable.

MISSIONS RÉALISÉES EN 2024

Pour les missions de géoréférencement des réseaux, le service SIG est mis à disposition des collectivités dans le cadre d'une convention

- ▶ Fin de la mission de géoréférencement de l'éclairage public d'Offemont.
- ▶ Fin de la mission de Cravanche avec le géoréférencement de l'éclairage public du domaine du Salbert.
- ▶ Amélioration de la cartographie de tout le réseau d'eau potable du syndicat des eaux de la Saint Nicolas, exploitation des plans de récolement existants et géoréférencement des vannes et des regards du réseau d'eau potable.
- ▶ Suite de la mission d'amélioration de la cartographie du réseau d'assainissement des Vosges du Sud avec le géoréférencement des affleurants. La collectivité dispose de beaucoup de plans de récolement qu'il faut exploiter traiter au format SIG et dans la projection Lambert 93 EPSG 2154

Deux missions supplémentaires se sont présentées dans l'agenda 2024 du service SIG de TDE90 auxquelles il a fallu répondre dans un temps assez court mais imposées par la réglementation :

- ▶ Appui technique aux communes qui devaient déclarer des ZAER (Zones d'Accélération d'Energie Renouvelable) sur une plateforme web nationale <https://macarte.ign.fr/carte/1X3jxe/ Carte-EnR-Grand-public>

- ▶ Appui technique aux communes adhérentes pour la déclaration de leurs adresses sur la plateforme nationale (<https://adresse.data.gouv.fr>)

Amélioration de la cartographie du réseau du SI des eaux de la Saint-Nicolas

Dans le cadre d'une convention le service SIG de TDE 90 a été mis à disposition du syndicat des Eaux de la Saint Nicolas pour l'amélioration de la cartographie de son réseau d'eau potable. La mission a consisté à géoréférencer sur le terrain les vannes et regards d'eau potable sur le périmètre du syndicat (Rougemont-le-Château, Leval, Romagny-sous-Rougemont, Petitefontaine, Saint-Germain-le-Châtelet, Lachapelle-sous-Rougemont)



A partir des relevés, il fallait retracer manuellement sur le logiciel QGIS le tracé du réseau d'eau potable qui était complètement décalé par rapport à la réalité.

La mission a débuté en 2024 et se terminera en 2025. Elle a nécessité l'accompagnement d'un agent de la Saint Nicolas qui a indiqué sur le terrain chaque vanne et regard qu'il fallait géoréférencer au moyen du GPS de TDE 90 avec une précision de 7 cm.

Amélioration de la cartographie du réseau des eaux usées de la CC des Vosges du Sud

Le service assainissement des Vosges du Sud a missionné le service SIG de TDE 90 pour revoir toute la cartographie de son réseau des eaux usées. Cette mission au long cours, a nécessité tout d'abord d'inventorier tous les plans de récolement disponibles. Ensuite, un long travail d'analyse des plans est réalisé au bureau afin de décider si des déplacements sur le terrain sont nécessaires.

Comme pour le réseau d'eau potable, grâce au géoréférencement des regards sur le terrain, le tracé est corrigé si des écarts sont constatés par rapport à la réalité.

La mission débutée en 2024, a permis le géoréférencement des regards des eaux usées sur les communes **d'Anjoutey, Etueffont et Petitmagny**. La mission va se poursuivre en 2025 avec un nouvel outil qui va permettre d'éviter de nombreux déplacements, à savoir une photo aérienne de résolution 5 cm où il sera possible de distinguer de nombreux regards d'assainissement. Les calculs de géoréférencement pourront ainsi se faire depuis le bureau si les regards sont visibles.

	Type de géoréférencement réalisé	
	Vannes/regards eaux potable SI eaux St Nicolas	Réseau eaux usées CCVS
Nbre d'objets géoréférencés	572	586
Nbre de jours sur le terrain	10	7

Géoréférencement de l'éclairage public

Le géoréférencement de l'éclairage public débuté en 2023 à **Offemont et Cravanche**, a été

terminé en 2024.

Dans le domaine du Salbert, il restait ainsi 25 points lumineux à géoréférencer : **273 mesures au GPS** couplé au détecteur électromagnétique ont été nécessaires pour géolocaliser environ 1045 mètres de réseau souterrain d'éclairage public.

Bilan du géoréférencement de l'éclairage public d'Offemont

Mètres EP souterrain	2 100
Points lumineux	190
Relevés effectués	1 698
Durée de la mission	10 jours

À NOTER...

Les communes des Vosges du Sud et du Sud Territoire qui ont missionné le syndicat pour géoréférencer leur éclairage public peuvent consulter les données sur la plateforme SIG Lizmap. Après chaque mission le gestionnaire SIG de TDE 90 transfère les données relevées sur le terrain sur le serveur SIG du CD 90.

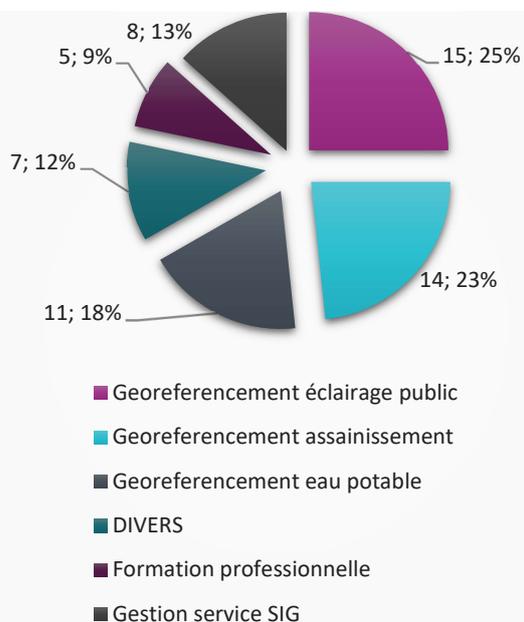
Les ZAER (Zones d'Accélération de la production d'Energies Renouvelables)

La loi APER du 10 mars 2023 demandait aux communes de définir des zones d'accélération où ils envisageraient d'implanter des projets de développement d'énergies renouvelables.

La DDT du Territoire de Belfort a sollicité le syndicat afin qu'il puisse aider les communes intéressées à définir leurs ZAER. Le service SIG de TDE 90 s'est donc proposé d'offrir un appui technique aux communes adhérentes de son service SIG.

En collaboration avec la commission ENR de la CC des Vosges du Sud, le service SIG a ainsi aidé 10 communes à définir leurs ZAER sur la plateforme nationale (*Anjoutey, Auxelles-Haut, Bourg-sous-Châtelet, Chaux, Étueffont, Petitefontaine, Romagny-sous-Rougemont, Rougegoutte, Saint-Germain-le-Châtelet et Vescemont*).

INTERVENTIONS EN EXTÉRIEUR 2024



Type de déplacement	Nombre
Géoreférencement éclairage public	15
Géoreférencement assainissement	14
Géoreférencement eau potable	11
Gestion service SIG	8
Formation professionnelle	5
Divers	7

	Nature des tâches	Nombre
Mise à disposition du service SIG	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Gestion des utilisateurs, ▶ Télémaintenance, ▶ Mise à jour des données sur LIZMAP, ▶ Gestion administrative des missions de géoreférencement de l'éclairage public et de l'assainissement, ▶ Aide aux réponses des DT-DICT 	235
Production de documents	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Productions de plans, travaux, images aux communes 	208
Gestion service SIG	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Gestion administrative du service SIG 	584
Divers	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Administration et ressources humaines, ▶ Formations professionnelles 	165
	Total	1 192



**SERVICE
INFORMATIQUE**

PRESTATIONS INFORMATIQUES

Parfait exemple de mutualisation de moyens, le service informatique de Territoire d'énergie 90 propose à ses adhérents une prestation de base à savoir la gestion de leurs logiciels métiers (comptabilité, élections, état-civil...) mais aussi des prestations optionnelles.



Le service informatique, placé sous la vice-présidence de madame Caroline CHARTAUX, a été créé il y a 25 ans maintenant. Il a su se développer au fil des années pour répondre aux besoins et obligations de ses adhérents. Maintenance, formation et mise à disposition de matériel informatique sont les principales activités du service.

ADHÉRENTS AU SERVICE INFORMATIQUE

Strate	Sauvegarde des données	Pack démat.	Données sociales	TdCI	SVE	DPO	Cabinet numérique	Représentation de la strate
0-500	50	50	49	44	14	43	3	43.86%
501-1000	19	19	19	17	6	19	1	16.67%
1001-2000	17	17	17	12	10	16	3	14.91%
2001-3000	2	2	2	1	2	2	0	1.75%
+ 3000	8	8	8	2	5	8	3	7.02%
EPCI	15	18	15	5	3	14	3	15.79%
Total	111	114	110	81	40	102	13	100 %

CHIFFRES CLÉS EN 2024

4 108

Interventions

5

Agents

113

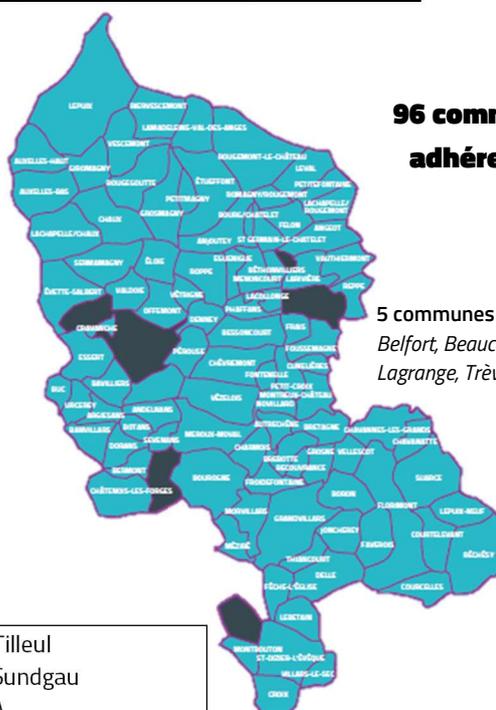
Adhérents

96

Communes

17

EPCI



96 communes adhérentes

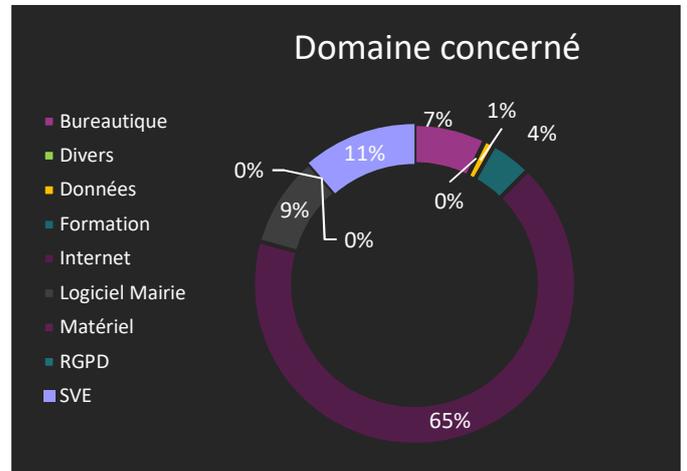
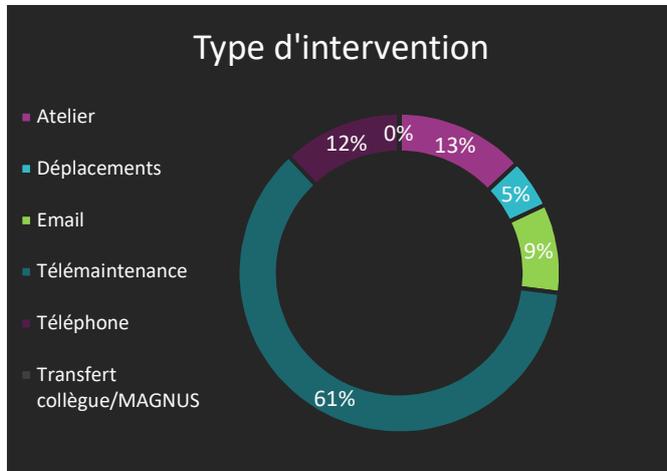
5 communes non adhérentes :
Belfort, Beaucourt, Fontaine, Lagrange, Trèvenans

17 EPCI adhérents

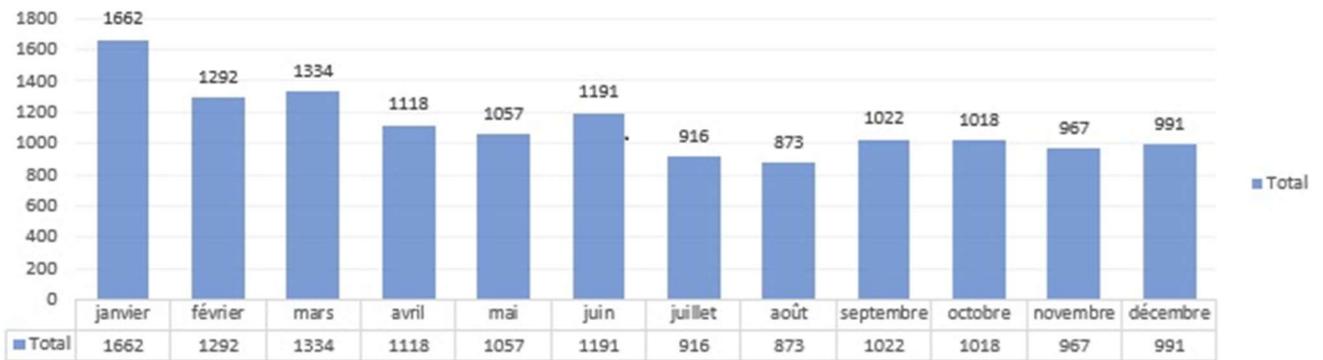
CCAS de Delle	RPI Dorans/Botans...	SI du Tilleul
CC des Vosges du Sud	SERTRID	SIVU Sundgau
CC du Sud Territoire	SI construction CES Giromagny	SMIBA
CDG 90	SI fourrière	SMICTOM Etueffont
MIFE	SI eaux Giromagny	SMTC
RPI champs sur l'eau	SI eaux St Nicolas	

Moins 1 adhérent suite au rattachement de la piscine d'Etueffont à la CCVS

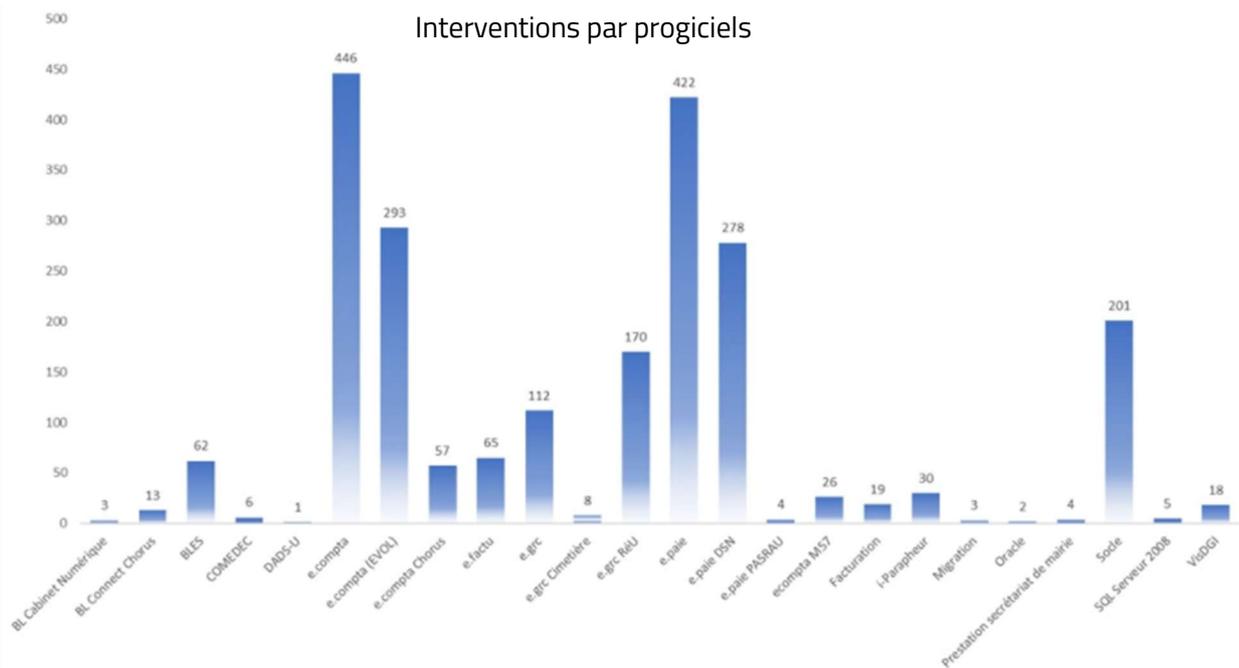
MAINTENANCE INFORMATIQUE



Nombre d'interventions par mois



Interventions par progiciels



ACTUALITÉS DU SERVICE INFORMATIQUE

Adhésion à l'association DECLIC



Créée en 2006,
DECLIC
(Développement

d'Echanges Entre Collectivités Locales en matières d'Informations et de Communications) est une association de Loi 1901 ayant pour but le partage de connaissances et d'expériences **entre agents de collectivités territoriales dédiés à l'activité numérique**. L'association compte à ce jour **75 structures adhérentes**.

En maîtrisant les techniques et les enjeux du numérique, indépendamment des offres des structures commerciales, le but de ce réseau exclusivement dévoué à l'intérêt général des collectivités consiste à mutualiser l'information, les expériences, la veille technologique et réglementaire par une mise en commun d'outils et de moyens.

Partant de ce postulat et parce que l'on est plus fort lorsque l'on se regroupe, le comité syndical de TDE 90 a entériné l'adhésion à l'association DECLIC à compter de 2025. **Le coût annuel pour le syndicat est de 1 200 €.**

PLATEFORME MARCHÉS PUBLICS

Le service informatique met à disposition de ses adhérents une solution de profil acheteur mutualisé pour la mise en ligne et le suivi de la procédure des marchés publics. Le coût pour le demandeur est de 50 € par marché publié pour le seul accès à la plateforme et de 82 € si la mise en ligne est faite par le syndicat

20 publications ont été faites par ce biais en 2024.

Renouvellement du marché de maintenance Berger-Levrault

Le marché de trois ans de maintenance des progiciels emagnus est arrivé à expiration le 31/12/2024. Sans surprise, son renouvellement a été validé par le comité syndical en novembre 2024.

La durée du nouveau marché a toutefois été fixée à 4 ans pour faire le joint avec « Wemagnus », nouvelle gamme Berger Levrault qui doit être lancée au plus tard le 31/12/2028.

QUELQUES CHIFFRES EN VRAC...

110 873 €

Montant des prestations réglées à Berger Levrault

Dépenses 2024 : **502 456€**

Recettes 2024 : **558 118 €**

Solde:2024 : + **55 662 €**

4

Marchés subséquents passés pour le renouvellement du matériel

81 715 €

Montant du matériel et logiciel informatique mis à disposition renouvelé en 2024

23

Nombre de collectivités ayant renouvelé ou complété leur matériel info

75

Adhérents qui ont transféré leur compétence info

FORMATIONS INFORMATIQUES

Les formations proposées par le syndicat s'adressent aux agents et aux élus des adhérents du service informatique (communes ou EPCI).

Elles se déroulent, la plupart du temps, dans les locaux de Territoire d'énergie 90 et sont assurées par les agents du service informatique.

Ces formations touchent à des domaines variés :

- ▶ la bureautique (Word, Excel, Powerpoint, Publisher, Internet),
- ▶ les progiciels Berger Levrault,
- ▶ le RGPD,
- ▶ la comptabilité

Beaucoup de formations ont été annulées en 2024, faute d'un nombre suffisant de participants. Pour mémoire, pour que la formation soit réalisée, il faut au moins deux participants.

Les formations bureautiques font moins le plein, les agents maîtrisant de mieux en mieux le domaine. Les formations « logiciels métiers » rencontrent plus de succès avec **71,4 %** des participants en 2024, notamment les formations sur la gestion des cimetières, la gestion du budget et les écritures de fin d'année.

CHIFFRES CLÉS EN 2024

29

Formations prévues

9

Formations effectuées

69%

Formations annulées

28

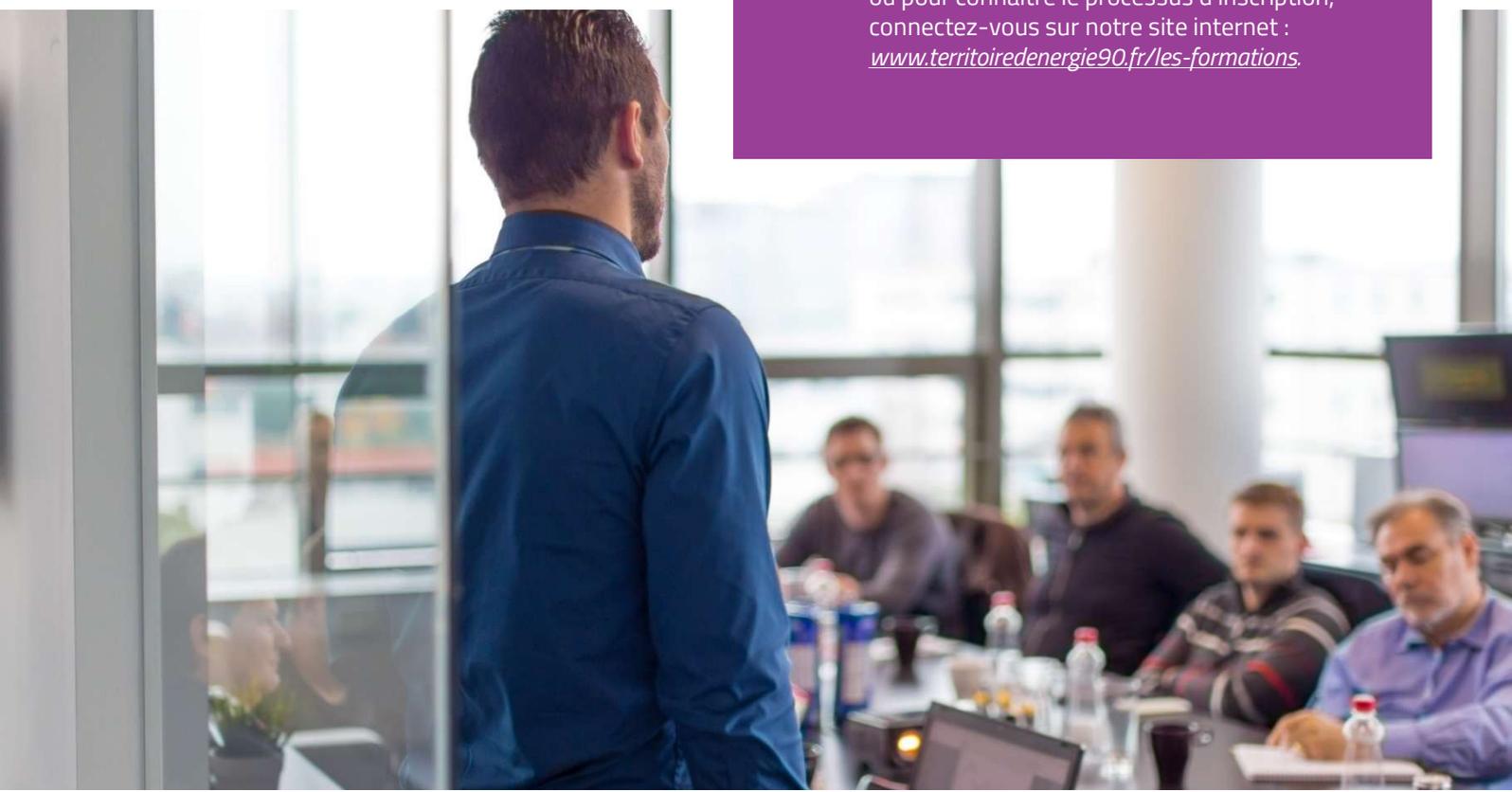
Participants

4.8/5

Satisfaction

i BON À SAVOIR...

Pour en savoir plus formations proposées ou pour connaître le processus d'inscription, connectez-vous sur notre site internet : www.territoiredenergie90.fr/les-formations.



A close-up photograph of a person's hand holding a black pen over a calculator. The calculator is resting on a document with a bar chart. The bar chart has three columns labeled Q1, Q2, and Q3. Each column contains three bars in green, red, and blue. The word 'ADMINISTRATION' is overlaid in white text on a semi-transparent grey box in the center of the image.

ADMINISTRATION

RESSOURCES HUMAINES

Quelques mouvements de personnel en 2024 mais une masse salariale qui reste stable. Au 31 décembre 2024, l'équipe du syndicat se composait de 12 personnes.

L'ÉQUIPE DU SYNDICAT...

Au 31 décembre 2024 TDE 90 c'est 10 titulaires et 2 contractuels :

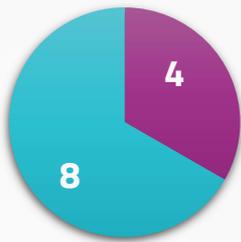
- 1 pour la direction
- 1 pour l'accueil/secrétariat/comptabilité
- 5 pour le service informatique (*dont un directeur du service et directeur adjoint*) et un DPO
- 1 pour le SIG
- 5 pour l'énergie

Réalisation d'un bilan professionnel via le conseiller en évolution professionnelle du CDG 90

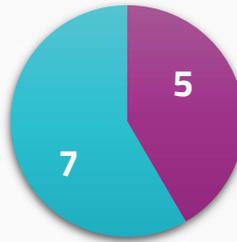
Recrutement d'une responsable administrative et financière pour le service énergie

Radiation des effectifs d'un agent de maîtrise suite à une mutation

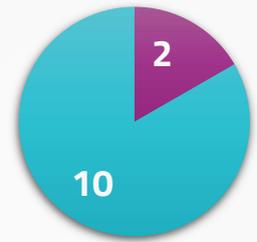
Mise en disponibilité pour convenance personnelle d'un rédacteur



■ Filière administrative ■ Filière technique



■ Hommes ■ Femmes



■ Contractuels ■ Fonctionnaires

SERVICE	NOMBRE D'AGENTS
ADMINISTRATION GENERALE	2
Direction générale	1
Assistante de Direction et RH	1
SERVICE ENERGIE	5
Travaux et IRVE	1
Concession & groupement d'achat	1
Système d'information géographique (SIG)	1
Conseil en Energie Partagé (CEP)	1
ResponsAble administrative/financière	1
SERVICE INFORMATIQUE	5
Direction service (+ direction adjointe)	1
Techniciens	3
Protection des données (RGPD)	1
EFFECTIF TOTAL	12



■ Administration générale ■ Service énergie/SIG
■ Service informatique

ACTION SOCIALE

AIDES DU CNAS

2 073 € versés
912 € d'avantages

CHÈQUES DÉJEUNERS

1 682 chèques déjeuner de 5 €
Montant total annuel 8 410 €
Montant pris en charge 5 046 € (60 %)

PRÉVOYANCE/MUTUELLE

6 316 € de participation employeur pour la
prévoyance et la mutuelle des agents

14 347 € d'aides aux agents

Participation de TDE 90 au financement de la prévoyance à compter de janvier 2025

Le Bureau syndical a voté une prise en charge de **60 %** sur le contrat groupé proposé par le CDG 90 aux agents pour la protection sociale complémentaire destinée à couvrir les risques d'incapacité de travail, d'invalidité, d'inaptitude ou de décès.

► Mise en place et adhésion obligatoire pour les agents de la collectivité à compter du 1^{er} janvier 2025.

À NOTER.

ADHÉSION 2024 AUPRÈS DU CDG 90 :

- Au service de médiation préalable obligatoire
- Au dispositif de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes

SÉCURITÉ-PRÉVENTION-HABILITATION

- 1 assistante prévention
- 3 agents formés aux extincteurs
- 3 agents Sauveteurs Secouristes du Travail
- 3 agents avec une habilitation électrique

FORMATION DE L'ÉQUIPE...

Tout un panel de formations existe pour renforcer les compétences des agents ou en acquérir de nouvelles.

La principale structure de formation pour les agents territoriaux est le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) qui offre un choix très large de formations, dans tous les secteurs d'activité et pour tous les métiers.

En 2024 :

- **15** formations différentes ont été suivies
- **18** séances de formations au total
- **35** jours de formations au total
- **2 004 €** réglés à des organismes de formation

Les formations CNFPT n'engendrent pas de coûts supplémentaires, elles sont prises en charge dans le cadre de la cotisation réglée par le syndicat. Pour certaines formations, plus spécifiques, il peut toutefois être fait appel à des organismes privés comme ce fut le cas en 2024 pour deux habilitations électriques et pour l'utilisation du logiciel QGIS avancé pour le SIG.



COMPTE DE RÉSULTAT 2024

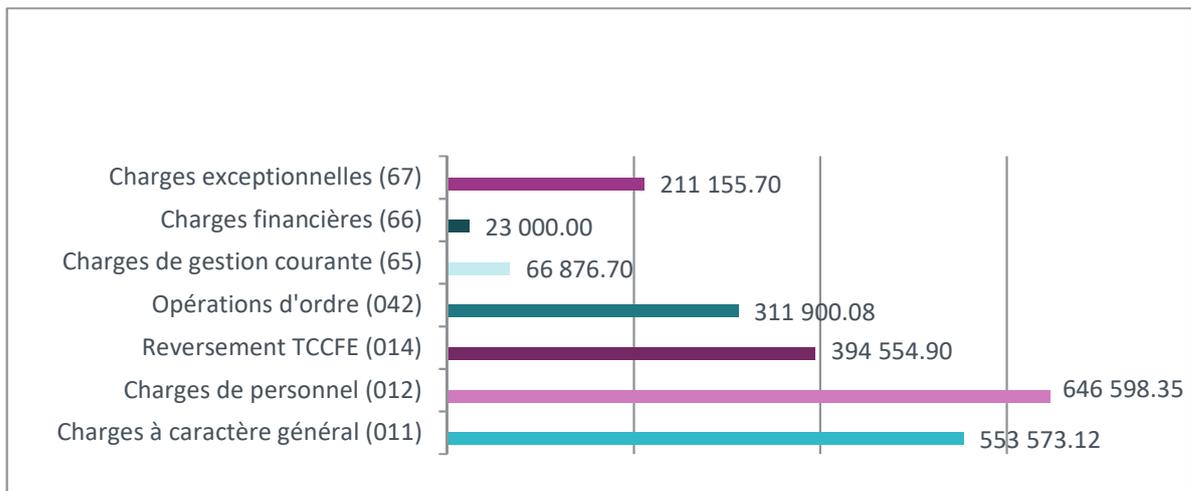
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DÉPENSES	2 207 431,53 €	2 169 875,12 €	4 377 306,65 €
RECETTES	6 442 478,49 €	1 204 658,77 €	7 647 13,26 €
SOLDE	+ 4 235 046,96 €	- 965 216,35 €	3 269 830,61 €

Les reports 2023 sont intégrés.

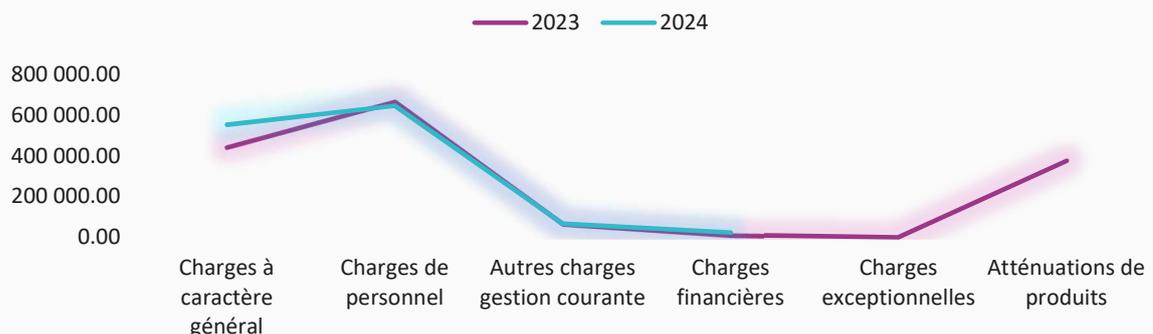
ÉVOLUTION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT SUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat exercice	411 154,00	1 495 620,74	2 277 006,45	2 874 251,37	3 269 830,61

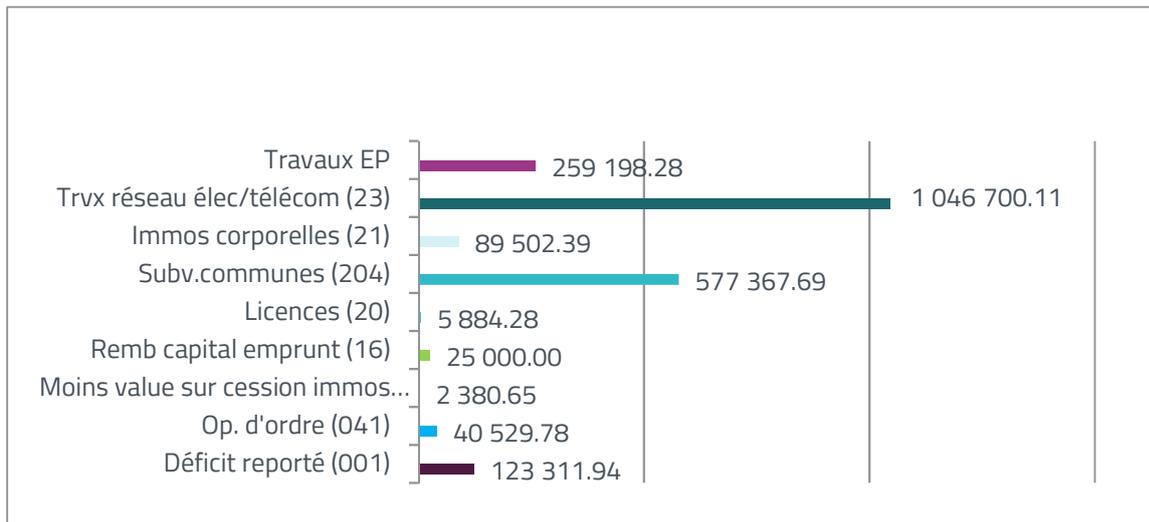
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Evolution dépenses réelles de fonctionnement 2023/2024

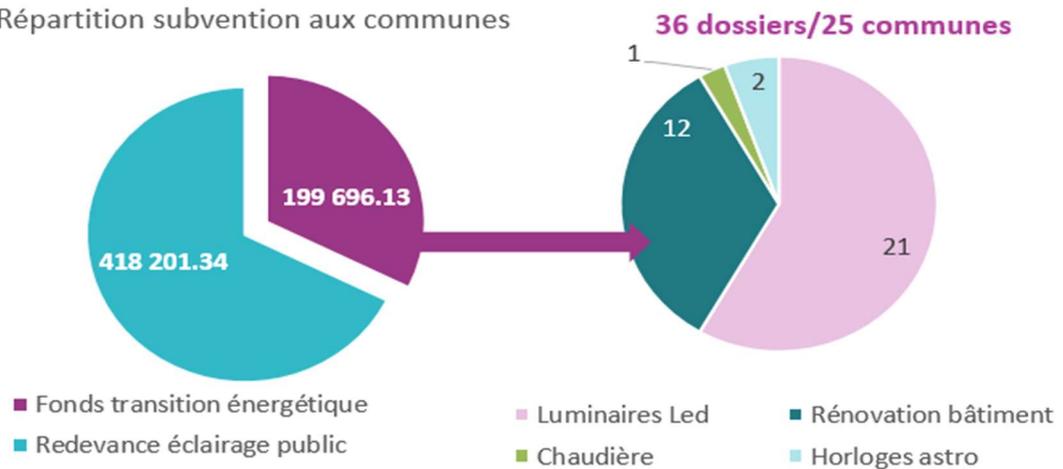


DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

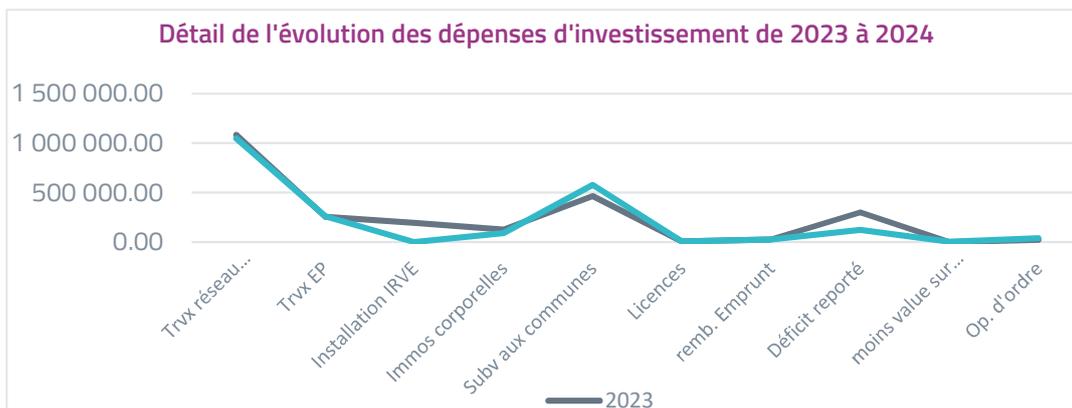


SUBVENTIONS AUX COMMUNES

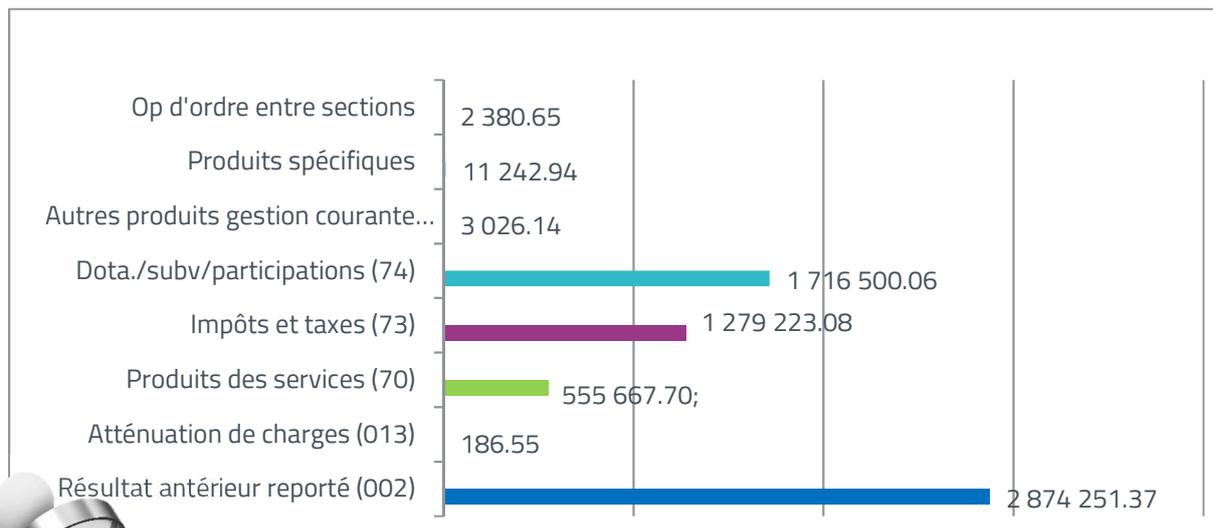
Répartition subvention aux communes



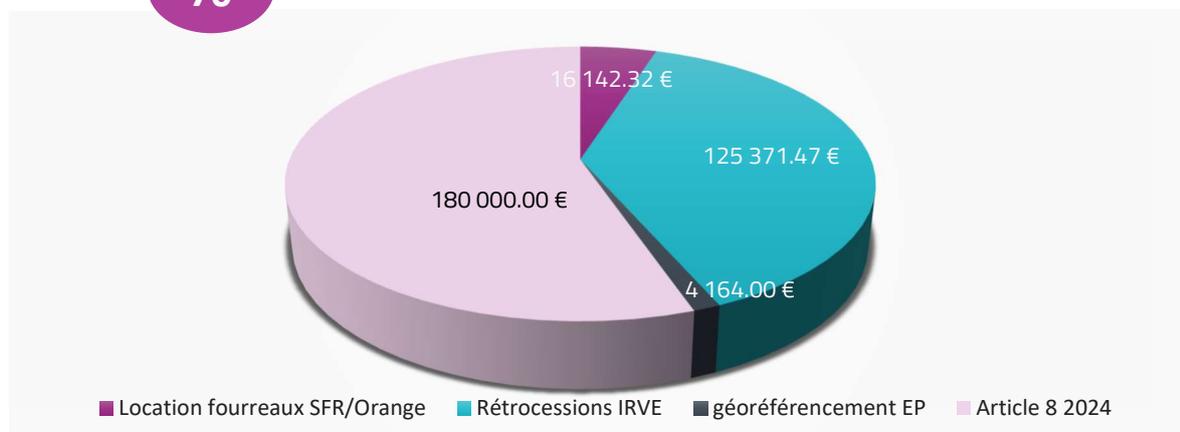
Détail de l'évolution des dépenses d'investissement de 2023 à 2024



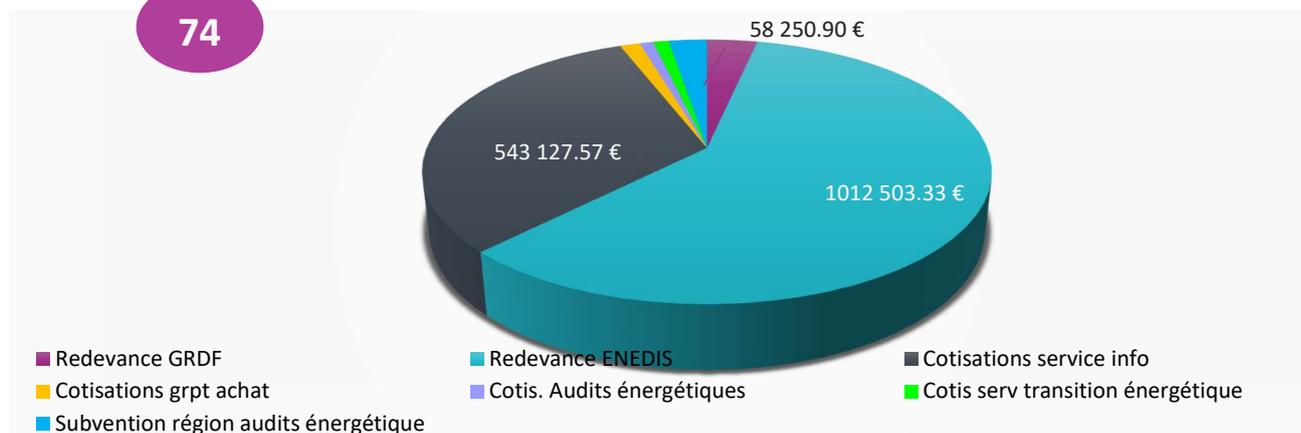
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



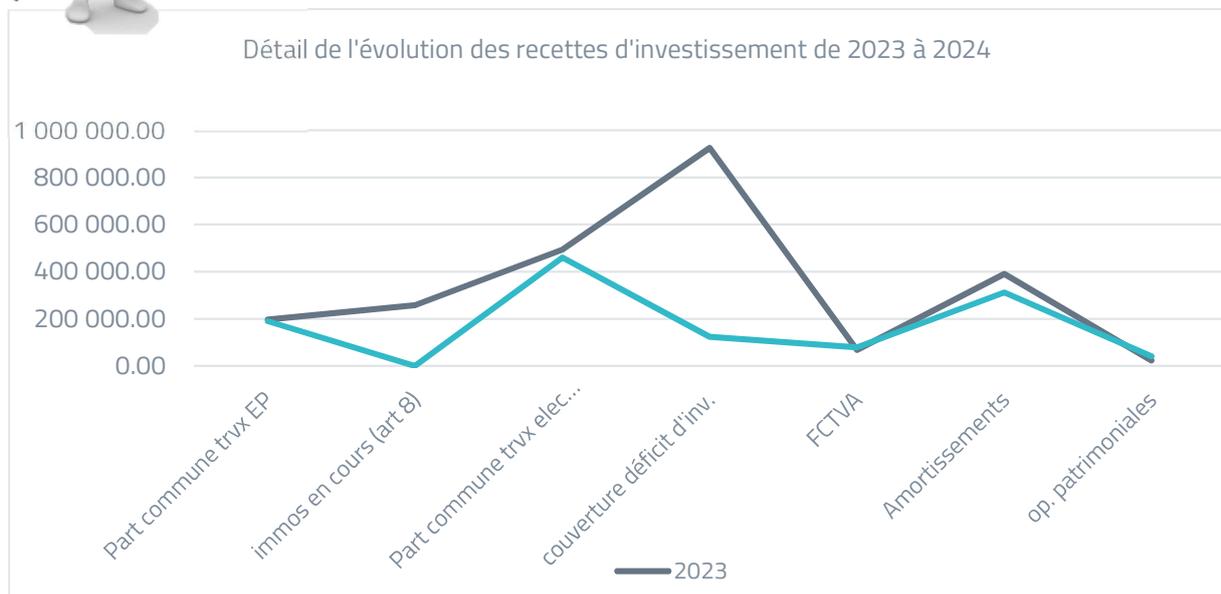
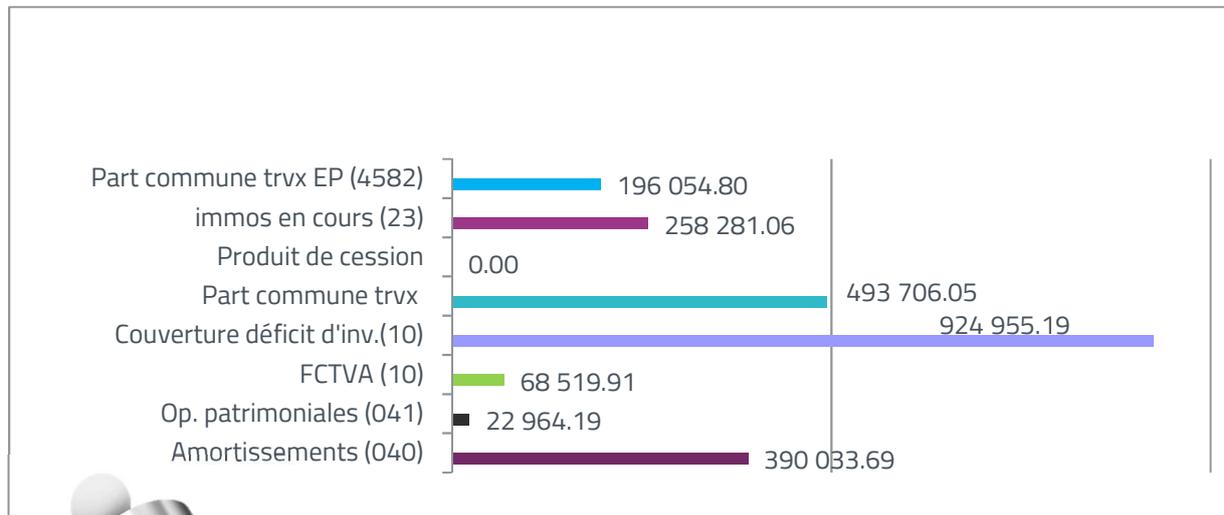
70



74



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2024 **4 235 046,96 €**

Affectation (1068) pour couvrir de déficit d'invest. : **- 965 216,35 €**

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (002) : **3 269 830,61 €**

À NOTER.

Autorisation au Président d'engager, liquider les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget 2024

2024



ADRESSE

1 Avenue de la Gare TGV
La Jonxion 1 - Tour 5
90400 MEROUX-MOVAL



CONTACT

Tél. : 03.39.03.43.25
contact@territoiredenergie90.fr
www.territoiredenergie90.fr

Notre énergie au service de vos énergies